



EUROPEAN UNION

Conseil Permanent de l'OSCE N 999 Vienne, 8 Mai 2014

Déclaration de l'UE en réponse à l'intervention de Mme Gherman, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de la République de Moldavie.

Madame la Ministre,

L'Union européenne vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'avoir partagé avec nous votre vision de l'avenir de la République de Moldavie et, plus largement, de la situation en Europe en ces temps critiques.

Les succès de la République de Moldavie dans son rapprochement avec l'Union européenne sont impressionnants. Nous saluons la participation très active de votre pays au Partenariat oriental. L'action résolue de votre gouvernement a permis de parapher l'Accord d'association entre l'UE et la République de Moldavie, qui prévoit aussi l'établissement d'une zone de libre-échange approfondi et complet. Il sera signé au plus tard au mois de juin de cette année et nous nous réjouissons de sa mise en œuvre provisoire et de son entrée en vigueur dès que possible. Nous félicitons votre gouvernement d'avoir pris le soin d'inviter Tiraspol aux préparatifs de ces évolutions importantes et nous espérons que ses représentants y prendront part, car cela est dans l'intérêt évident des habitants de cette région.

Les citoyens de la République de Moldavie dotés d'un passeport biométrique, bénéficient déjà, depuis une semaine, d'un régime sans visa pour des courts séjours dans l'Union européenne et nous nous en félicitons. Bien de défis restent encore à relever, mais cela se fera avec notre soutien, y compris financier. Nous

attendons des effets bénéfiques sur la modernisation de l'économie moldave, désormais ouverte sur notre marché commun, le plus grand du monde, ainsi que sur l'attractivité du pays aux yeux des investisseurs. Nous espérons que tous les décideurs politiques et économiques, dans toutes les régions du pays, sauront reconnaître les opportunités qui s'offrent à eux et qu'ils auront à cœur de poursuivre résolument les réformes, notamment en matière de lutte contre la corruption.

Madame la Ministre,

Nous avons entendu vos inquiétudes au sujet des effets de la crise en Ukraine pour la sécurité de votre pays. Nous les partageons et estimons dans ces conditions qu'il est crucial que les activités de la Mission de l'OSCE en République de Moldavie se poursuivent sans entraves. Les membres de la Mission doivent bénéficier d'un accès complet à tout le territoire de la République de Moldavie, y compris dans la région de Transnistrie, ainsi qu'au dépôt d'armes russe à Cobasna, pour nous assurer à tous, de manière neutre et objective, qu'il n'y a pas de propagation de l'instabilité dans la région.

Madame la Ministre,

Dans cet environnement mouvant, vous le savez, l'Union européenne est plus que jamais attachée à la poursuite et à l'aboutissement des discussions au format 5+2, le seul qui soit à même de garantir la transparence et la légitimité nécessaires pour une solution durable, respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Moldavie. Un tel règlement du conflit dans la République de Moldavie serait une avancée majeure pour la stabilité et la sécurité dans la région, mais aussi pour la prospérité et la sécurité de tous les résidents de votre pays. L'Union européenne soutiendra activement, y compris financièrement, la mise en œuvre d'un tel accord.

Le format 5+2 doit être soutenu par tous ses participants, qui devraient s'engager à réduire les tensions dans toute la région. Il est très dommage que la réunion dans le format 5+2, prévue à Vienne en avril, ait dû être reportée par un regrettable retour de Tiraspol à la pratique de conditionnement de sa participation. Nous appelons à organiser cette réunion sans délai et sans préconditions (comme prévu les 5 et 6 juin), et à mener un dialogue actif, dans un esprit de coopération, dans le but d'amener des progrès tangibles pour le règlement du conflit en République de Moldavie. Nous attendons des progrès sur les trois corbeilles, notamment sur les aspects politiques, institutionnels et de sécurité de la troisième corbeille, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays.

Nous réitérons notre préoccupation par la situation des écoles dispensant un enseignement en alphabet latin dans la région de Transnistrie. Nous estimons que les divergences politiques ne doivent pas empêcher les enfants d'être scolarisés dans la langue de leur choix. Il est important que Tiraspol - qui n'est pas en charge de l'administration de ces écoles - cesse d'entraver leur activité. Il est essentiel de mettre fin à toute mesure qui peut créer des tensions et d'assurer leur fonctionnement de manière normale et durable.

Nous sommes très inquiets par les tentatives récentes de Tiraspol de remettre en cause le droit de propriété des fermiers résidant dans les villages administrés par Chisinau sur la rive gauche du Dniestr.

Les entraves à la liberté de circulation, à l'ouverture des ponts sur le Dniestr et aux contacts entre les citoyens des deux rives sont des questions qui demandent des réponses et des actes conjoints depuis trop longtemps. Il en est de même des incidents dans la zone de sécurité, dont plus rien ne justifie la militarisation, ou encore des engagements de retrait des forces restantes de la Fédération russe sur le territoire de la République de Moldavie. Un travail important de démilitarisation concernant toutes les forces militaires dans la région, dans la transparence et en renforçant la confiance mutuelle, reste à accomplir avec un rôle important à jouer

pour l'OSCE et sa mission en République de Moldavie, qui bénéficient de notre soutien sans faille. Les tentatives de Tiraspol de restreindre la capacité des membres de la Mission à accomplir leur mandat dans la République de Moldavie sont très inquiétantes. Nous appelons tous les participants dans les négociations dans le format 5+2 à utiliser leur influence pour stopper ces entraves à l'accomplissement du mandat de la Mission.

Pour conclure, Madame la Ministre, laissez-moi vous remercier encore une fois de votre présence aujourd'hui à Vienne et vous réaffirmer notre soutien pour l'action que vous menez.

l'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, membres de l'Association européenne de libre-échange ; l'Ukraine, la Géorgie et Monaco se rallient à cette déclaration.

* l'Ancienne République yougoslave de Macédoine et le Monténégro demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande demeure membre de l'Association européenne de libre-échange.